

BROYAGE, BROYAGE !

Désir more ?



*Une initiative portée par
l'association*



**ZERODECHET
TOURAINE**

Pourquoi faire broyer ses branches ?

Zéro Déchet Touraine (ZDT) vous propose de broyer du vert plutôt que du noir. Cela grâce à la location d'un broyeur de branches. Ainsi, vous pourrez valoriser chez vous cette ressource carbonée précieuse.

Transformer ses branches en broyat de bois permet :

- Réduire de 6 à 7 fois le volume de végétaux selon l'ADEME.
- De l'utiliser en paillage pour protéger et nourrir son sol
- Limiter l'évaporation de son eau ;
- De l'utiliser en matière carbonée structurante en compostage
- D'éviter les allers-retours en déchèterie.
- De limiter les coûts des déchets liés à la collecte et au traitement des déchets verts par le service public.
- D'éviter le brûlage nocif pour l'environnement.
- De l'utiliser éventuellement en litière animale ;



A quoi bon louer un broyeur ?

On peut retourner la question, à quoi bon acheter un broyeur qui ne sert que ponctuellement ?

Nous mettons en place concrètement l'économie du partage, de la fonctionnalité. Nous louons l'usage d'un bien, pour éviter que chacun achète un broyeur dans son coin, avec les impacts économiques et environnementaux qui suivent.

Une étude de 2023 de l'Ademe sur les déchets verts, indiquait que « *les résidents du Centre-Val de Loire (61 %) sont les plus nombreux à pointer le manque d'équipements pour recourir au broyage* ». Cette même étude indique « *le manque d'équipement est la 1^e raison évoquée pour justifier le fait de ne pas broyer ses déchets verts* ».

Qui peut louer notre broyeur de branches ?

La location est réservée à nos adhérents (5€ minimum). La location est réservée aux ménages ayant une résidence en Indre-et-Loire. Seule une personne majeure peut louer et utiliser le broyeur. Un ménage peut le louer jusqu'à deux fois par an. Les professionnels sont exclus de ce service.

Comment accéder à ce service ?

Pour louer le broyeur, il faut au préalable avertir ZDT par email ou téléphone de votre intérêt, pour établir un rendez-vous de remise du broyeur. Plusieurs documents sont nécessaires pour réserver le broyeur :

- La signature de notre convention-type ¹ ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Un chèque de caution d'une valeur de 600 €

Quel est le coût de ce service ?

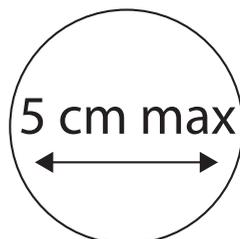
- 30 € par demi-journée (9h-13h ou 13h-17h)
- 50 € par journée entière
- 80 € pour un week-end (du vendredi après-midi au lundi matin).

Vous pouvez l'emprunter sur 7 jours consécutifs maximum.

Le paiement s'effectue lors de l'emprunt, en espèces ou par chèque.

Conseils d'usage

ZDT préconise de faire une pause pour le broyeur après chaque heure de broyage. Nous préconisons ce broyeur pour des tas de branches allant jusqu'à 3m cube. Il est réservé pour les branches de 5cm de diamètre maximum.



¹ Elle détaille l'ensemble des modalités d'accès au service de location.

Faire du paillage avec du broyat de bois

Hiver, printemps, été, automne, le paillage est bénéfique toute l'année. Il est conseillé pour la grande majorité des plantes d'ornement (fleurs, arbustes, haies...) et une partie du potager. Pour bien pailler, il faut :

- Préparer le sol et le gratter et désherber ;
- Faire une couche d'environ 5 cm (2-3 cm s'il est humide) ;
- Éviter de couvrir le collet des plantes ;
- Eviter de tasser le paillis
- Arroser avant et après le paillage, surtout si le sol est sec

Pour éviter le phénomène de faim d'azote pour les cultures telles que les tomates, courges, choux... mettez du compost avant de pailler.



Faire du compostage avec du broyat de bois

Pour composter sans nuisances, il est nécessaire d'avoir de la matière sèche. Cette matière peut être des feuilles non cirées, ou encore mieux du broyat de bois. Ce broyat va apporter du carbone à votre composteur. Cela va permettre de limiter des nuisances (odeurs, insectes volants) et également d'équilibrer le contenu du composteur qui reçoit des restes alimentaires. Ainsi, vous pouvez

recouvrir les restes alimentaires que vous avez étalés au préalable, grâce à une fine couche de broyat de bois. Vous faites ainsi des lasagnes, sans nécessairement brasser le contenu. Enfin, vous pouvez utiliser ces copeaux à tout autre chose, un cheminement piétonnier, etc.

